
Annexes

Indicateurs d'inégalités sociales

Le rapport « Niveaux de vie et inégalités sociales »¹ a été présenté le 18 décembre 2006 à l'Assemblée plénière du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Il rassemble les réflexions d'un groupe de travail créé sur proposition de cette dernière. Présidé par Jacques Freyssinet, le groupe avait pour mission de réfléchir à la mise en place d'un système cohérent d'informations annuelles sur les inégalités sociales, les revenus et la pauvreté, facilement accessible au grand public comme aux initiés.

Parmi les propositions faites par le groupe pour répondre à cette commande figurent deux listes d'indicateurs repérés comme centraux pour l'étude des inégalités : une liste comprenant une cinquantaine d'indicateurs dits « de base », puis une liste restreinte à une dizaine, dits « indicateurs privilégiés ». Ces indicateurs complètent ceux retenus par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) dans son rapport annuel. Certains figurent par ailleurs dans la liste d'indicateurs statistiques sur la pauvreté et l'exclusion sociale approuvée par le Conseil européen de Laeken en 2001.

Le souhait du groupe de travail était de parvenir à la mise en place d'une « publication annuelle sur support papier, présentant les indicateurs retenus, y compris les principales désaggrégations pertinentes, mis en séries chronologiques. Les commentaires associés étant à finalité essentiellement de guide méthodologique simplifié ».

« France, portrait social » a souhaité aller dans ce sens en intégrant ce chapitre rassemblant les données relatives aux principaux indicateurs d'inégalités mis en exergue par le rapport « Niveaux de vie et inégalités sociales ». Tous n'y figurent pas, les données étant parfois indisponibles ; les auteurs du rapport ont en effet parfois anticipé sur la production effective d'une source statistique, voire proposé des indicateurs dont le calcul suppose la mise en place d'une nouvelle source (*encadré*). Dans certains cas, des indicateurs alternatifs sont suggérés, ils sont portés en bleu dans les tableaux. Par ailleurs, pour plusieurs indicateurs, le rapport du Cnis préconise de réaliser des désaggrégations supplémentaires (par exemple calculer le taux de sous-emploi par catégorie socioprofessionnelle). Ces désaggrégations n'ont pas été reproduites ici mais sont pour la plupart disponibles sur www.insee.fr.

Les tableaux qui suivent présentent donc les estimations des indicateurs de base actuellement calculables pour les années 2003² à 2009. Pour un certain nombre d'indicateurs, notamment ceux relatifs à l'emploi, les valeurs pour 2010 sont disponibles et donc également présentées. À l'inverse, pour d'autres indicateurs, toutes les années ne sont pas renseignées car la collecte de l'information n'est pas annuelle. Les dix indicateurs « privilégiés » par le groupe de travail figurent en caractères gras dans les différents tableaux thématiques.

1. Ce rapport est téléchargeable sur le site du Cnis, à l'adresse suivante : http://www.cnis.fr/cms/Accueil/publications/Les_rapports_du_Cnis?publication=82603
2. Pour certains indicateurs, une donnée antérieure à 2003 a été fournie.

Encadré

Parmi la liste des indicateurs de base du système d'information sur les inégalités sociales, quelques-uns n'ont pas pu être calculés et d'autres ont dû être modifiés à la marge.

Indicateurs non calculables avec les sources actuellement disponibles

Réurrence du chômage : nombre de mois de chômage sur les 5 dernières années. Cet indicateur pourrait être calculé à partir du fichier historique de Pôle emploi, sous réserve de travaux méthodologiques préalables.

Exposition aux principaux risques professionnels : le groupe de travail n'ayant pu faute de temps approfondir le thème des indicateurs de qualité de l'emploi, les indicateurs afférents n'ont pas été définis dans le rapport. Le groupe souhaitait alors que le thème soit repris et approfondi au niveau de la formation compétente du Cnis.

Indicateurs modifiés

Niveaux de sortie du système éducatif : l'indicateur proposé à l'origine n'inclut que le niveau 0 de la classification internationale type des enseignements (CITE), c'est-à-dire les personnes n'ayant jamais fait d'études. Pour des raisons d'effectifs liés à la source utilisée, le niveau d'éducation a été étendu aux niveaux 1 et 2 de la CITE (personnes ayant un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges) et les premier et dernier déciles de niveau de vie ont été étendus respectivement aux trois premiers et aux trois derniers déciles.

Formation continue : l'indicateur proposé est le « nombre de jours moyen de formation continue ». Ce nombre moyen a été estimé à partir des données disponibles dans l'enquête Emploi. Néanmoins, l'indicateur ainsi construit reste expérimental et doit de ce fait être considéré comme tel, c'est-à-dire avec prudence. De ce fait, un indicateur alternatif, *a priori* plus solide, sur la proportion d'individus ayant eu accès à la formation continue, est également proposé.

Espérance de vie à 60 ans par catégorie sociale et mortalité prématurée : les espérances de vie à 60 ans et les taux de mortalité prématurée étaient jusqu'à maintenant seulement calculés sur la population agrégée, c'est-à-dire dans son ensemble. Des travaux complémentaires utilisant les données de l'état civil et du recensement dans l'échantillon démographique permanent permettent cette année de publier une valeur moyenne de ces indicateurs par catégorie sociale sur la période 2000-2008*.

Consommation : le rapport du Cnis ne prévoit pas d'indicateur précis sur ce thème, mais conseille l'utilisation des enquêtes Budget des familles. Trois indicateurs ont été produits, correspondant à des rapports de coefficients budgétaires entre ménages de cadres et ménages d'ouvriers. Sur la période 2001-2006, les écarts sociaux se creusent pour ce qui concerne les dépenses alimentaires ou le logement (le coefficient budgétaire est plus élevé chez les ménages ouvriers que chez les ménages cadres et l'écart augmente) ou les dépenses de culture et loisirs (le coefficient budgétaire est plus faible chez les ménages ouvriers et l'écart augmente)**.

* « L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent », *Insee Première* n° 1372, octobre 2011.

** Pour les évolutions des structures de consommation selon les catégories sociales, voir chapitre « Consommation et conditions de vie » de l'édition 2007 de France, portrait social et *Insee Références* Cinquante ans de consommation en France, septembre 2009.

Liste des indicateurs de base du système d'information

Revenus

Variable retenue	Indicateur de base	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Niveau de vie	Masse détenue par les 20 % les plus riches (en %)	37,6	37,6	38,0	38,4	38,2	38,4	38,2
Niveau de vie	Masse détenue par les 50 % les plus riches (en %)	68,8	68,8	69,0	69,3	69,3	69,1	69,3
Niveau de vie	Masse détenue par les 80 % les plus riches (en %)	90,7	90,7	91,0	91,0	91,0	91,0	91,1
Niveau de vie	Rapport interdécile D9/D1 ¹	3,35	3,30	3,35	3,41	3,39	3,38	3,44
Niveau de vie	Rapport moyenne du dernier décile / moyenne du premier décile²	6,06	6,09	6,53	6,63	6,60	6,67	6,73
Niveau de vie	Rapport médiane familles monoparentales / médiane couples sans enfant	0,68	0,69	0,66	0,65	0,65	0,65	0,64
Niveau de vie	Rapport médiane région la plus riche / médiane région la plus pauvre ³	-	-	-	1,26	1,26	1,24	-
Niveau de vie	Rapport médiane cadres / médiane ouvriers non qualifiés ⁴	2,00	2,01	1,95	1,98	1,95	1,91	2,01
Niveau de vie avant redistribution ⁵	Rapport interdécile D9/D1 ¹	5,26	5,20	5,24	5,25	5,26	5,29	5,34
Niveau de vie	Rapport médiane ménages retraités / médiane ménages d'actifs ⁶	0,91	0,92	0,91	0,94	0,92	0,92	0,92
Niveau de vie	Taux de persistance de la pauvreté monétaire⁷ (en %)	-	-	-	7,9	-	-	-

1. Le niveau de vie des 10 % les plus modestes de la population est inférieur ou égal à D1, le niveau de vie des 10 % les plus aisés est supérieur à D9.

2. Rapport entre le niveau de vie moyen des 10 % des personnes les plus aisées et le niveau de vie moyen des 10 % des personnes les plus modestes.

3. La source Revenus disponibles localisés (RDL) permet l'élaboration d'indicateurs sur les niveaux de vie et la pauvreté au niveau régional ou départemental. Ces indicateurs sont cohérents avec ceux de l'Enquête nationale sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Actuellement, les données sont disponibles de 2006 à 2008.

4. Personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est active (en emploi ou au chômage) et cadre ou ouvrier non qualifié. La catégorie socioprofessionnelle est celle du dernier emploi occupé pour les chômeurs (ne sont pas pris en compte les chômeurs n'ayant jamais travaillé).

5. Le niveau de vie avant redistribution est le niveau de vie (voir *fiche 4.4*) sans prendre en compte les prestations sociales et les prélèvements directs.

6. Les ménages de retraités sont les ménages où la personne de référence est retraitée, les ménages d'actifs sont les ménages où la personne de référence est active.

7. La persistance de la pauvreté est ici définie comme le fait d'être pauvre au moins 3 années sur 4 dans l'enquête SRCV. Une personne est pauvre une année donnée si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté de l'année en question. Le seuil de pauvreté est ici égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes. À partir de 2007, les revenus sont collectés par voie administrative et non plus comme auparavant par voie d'enquête. Le changement de mode de collecte conduit donc à une rupture de série qui ne permet pas de comparer les revenus dans le temps pour un même individu. En conséquence, le taux de persistance de la pauvreté ne pourra être calculé que lorsqu'on disposera de quatre années de la nouvelle série d'enquêtes.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante ; sauf 7^e indicateur : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul, et dernier indicateur : France métropolitaine, personnes vivant en ménages et présentes en 2003-2004-2005-2006.

Note : le niveau de vie, les déciles et la médiane sont définis dans la *fiche 4.4* de cet ouvrage. Le niveau de vie est calculé au niveau individuel pour tous les indicateurs sauf pour le 10^e où il est calculé au niveau du ménage.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 2003 et 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009, sauf 7^e indicateur : Insee ; DGFIP, Revenus disponibles localisés 2006 à 2008 (RDL), et dernier indicateur : Insee, dispositif SRCV.

Patrimoine

Variable retenue	Indicateur de base	1998	2004	2010	2010 ²
Patrimoine détenu	Masse détenue par les 10 % des ménages les plus riches (en %)	46	46	47	48
Patrimoine détenu	Masse détenue par les 50 % des ménages les plus riches (en %)	92	93	93	93
Patrimoine détenu	Rapport patrimoine moyen du dernier décile / patrimoine moyen du premier décile¹	1 632	2 135	2 888	920

1. Le premier décile regroupe les 10 % de ménages détenant le patrimoine de plus faible, le dernier décile les 10 % de ménages détenant le patrimoine le plus élevé. Compte tenu de la forte concentration du patrimoine, cet indicateur est très volatil.

2. En 2010, la méthode d'estimation du patrimoine a été améliorée. Pour cette raison, deux indicateurs de dispersion sont calculés en 2010 : le premier selon une méthodologie comparable aux enquêtes précédentes, et le second selon la nouvelle méthodologie.

Champ : ménages de France métropolitaine pour 1998, 2004 et 2010 (ancienne méthodologie), France entière pour 2010 (nouvelle méthodologie).

Note : le patrimoine détenu comprend les biens immobiliers, les actifs financiers ainsi que le patrimoine professionnel pour les travailleurs indépendants.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1998, 2004 et 2010.

Salaires

Variable retenue	Indicateur de base	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Salaire annuel¹	25-55 ans : rapport interdécile D9/D1²	7,88	9,64	9,08	8,80	7,78	7,07	7,08	7,09
Salaire annuel¹	25-55 ans : rapport médiane hommes / médiane femmes	1,24	1,23	1,23	1,22	1,22	1,22	1,22	1,19
Salaire annuel ¹	25-55 ans : rapport médiane cadres / médiane ouvriers non qualifiés	3,10	3,35	3,23	3,23	3,09	3,03	3,05	2,73
Salaire annuel ¹ + allocations chômage	Rapport interdécile D9/D1 ²	7,37	7,15	7,42	7,43	7,45	7,08	6,89	7,46

1. Il s'agit ici du revenu salarial, c'est-à-dire de l'ensemble des salaires nets perçus par chaque individu au cours de l'année. Pour une définition plus complète du revenu salarial, se reporter au chapitre « Salaires et niveaux de vie » de la *Vue d'ensemble* de cet ouvrage. Pour les trois premiers indicateurs, suite à des problèmes d'intégration des données en provenance des agences d'intérim en 2003, 2004 et 2005, les postes des intérimaires ont été mal renseignés ces trois années, ce qui affecte l'estimation du revenu salarial, et notamment celle du D1. De fait, les évolutions 2002-2006 doivent être prises avec précautions.

2. D1 désigne la limite du décile inférieur de revenu salarial des salariés, D9 celle du décile supérieur. Le revenu salarial des 10 % des salariés les plus modestes (en termes de revenu salarial) est inférieur ou égal à D1, le revenu salarial des 10 % les plus aisés est supérieur à D9.

Champ : France, salariés de 25 à 55 ans (1^{er} et 2^e indicateur) ; France, salariés de 25 à 55 ans du secteur privé et semi-public (3^e indicateur) ; France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante (4^e indicateur).

Sources : Insee, DADS et fichiers de paie des agents de l'État (1^{er} et 2^e indicateur) ; Insee, DADS (3^e indicateur) ; Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux rattachées 2002 à 2004, Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009 (4^e indicateur).

Emploi

Variable retenue	Indicateur de base	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Transition emploi vers chômage entre T-1 et T ¹	Probabilité de passer au chômage en étant en emploi un an avant : rapport ouvriers non qualifiés / cadres	4,6	4,3	4,7	3,6	4,8	5,6	3,1
Transition chômage vers chômage entre T-1 et T¹	Probabilité d'être au chômage en étant au chômage un an avant : rapport ouvriers non qualifiés / cadres	1,2	1,0	1,1	1,4	1,4	1,3	1,1
Transition chômage vers emploi entre T-1 et T ¹	Probabilité de passer en emploi en étant au chômage un an avant : rapport ouvriers non qualifiés / cadres	0,9	1,1	0,8	0,8	0,7	0,7	0,8
Taux de chômage	Rapport ouvriers non qualifiés / cadres	3,8	3,8	4,3	5,0	5,1	5,4	5,0
Taux de chômage	Part des chômeurs de longue durée (en %)	40,9	41,5	42,3	40,4	37,8	35,5	40,4
Récurrence du chômage	Nombre de mois de chômage sur les cinq dernières années	Voir encadré						
Sous-emploi ²	Taux de sous-emploi parmi l'emploi total (en %)	5,2	5,2	5,3	5,5	4,8	5,6	5,9
Conditions de travail : exposition aux risques professionnels		Voir encadré						

1. Les trois premiers indicateurs ont été calculés en utilisant les enquêtes Emploi en panel, avec une pondération longitudinale spécifique. Pour le rapport ouvriers non qualifiés/cadres, la catégorie socioprofessionnelle est celle de l'emploi occupé l'année n-1 pour les personnes en emploi l'année n-1, et celle du dernier emploi occupé pour les chômeurs l'année n-1. Dans le cas des transitions chômage -> chômage, certaines personnes n'ayant jamais travaillé n'ont pas de catégorie socioprofessionnelle.

2. Définition du sous-emploi : voir fiche 3.3. À partir de 2008, la formulation de la question sur le souhait de travailler plus d'heures utilisée pour le calcul du sous-emploi, ainsi que la définition du sous-emploi, ont été modifiées pour se rapprocher du concept BIT. D'une part, le souhait d'effectuer un plus grand nombre d'heures est désormais exprimé, comme pour la mesure du chômage BIT, pour une semaine donnée et non plus à un horizon indéterminé. D'autre part, ne sont plus comptés dans le sous-emploi les personnes à temps partiel souhaitant travailler plus d'heures, recherchant un emploi, mais n'étant pas disponibles. Cette modification rend délicate la comparaison avec les années précédentes.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge au dernier jour de la semaine de référence).

Note : indicateurs en moyenne annuelle sur les quatre trimestres de chaque année.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Éducation

Variable retenue	Indicateur de base	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Compétences de base	Note moyenne en français aux évaluations d'entrée en sixième : rapport cadres / ouvriers	-	1,28	1,27	1,30	1,30	1,26	-	-
Compétences de base	Note moyenne en mathématiques aux évaluations d'entrée en sixième : rapport cadres / ouvriers	-	1,32	1,28	1,25	1,26	1,27	-	-
Niveaux de sortie	25-35 ans : rapport effectifs en CITE 4-6 / effectifs en CITE 0-1 ¹	9,1	9,3	9,2	10,4	10,6	11,6	14,5	-
Niveaux de sortie	25-35 ans, CITE 0-2¹ : rapport effectifs dans les trois premiers déciles de niveau de vie / effectifs dans les trois derniers déciles de niveau de vie	4,5	4,8	5,1	5,5	5,4	5,0	5,9	-
Formation continue	Nombre de jours moyens de formation continue ² : rapport 25-29 ans / 55-59 ans	7,3	7,6	6,8	5,7	4,2	3,7	5,0	5,1
Formation continue	Nombre de jours moyens de formation continue ² : rapport cadres / ouvriers	1,6	1,7	1,3	1,4	1,3	1,4	1,5	1,3
Formation continue	Part des personnes ayant suivi au moins une formation depuis 3 mois : rapport 25-29 ans / 55-59 ans	3,4	3,4	3,2	2,9	2,5	2,3	2,2	2,0
Formation continue	Part des personnes ayant suivi au moins une formation depuis 3 mois : rapport cadres / ouvriers	3,0	2,8	2,6	2,8	2,8	2,6	2,4	2,5

1. La CITE est la classification internationale type des enseignements de l'Unesco. Les niveaux 0-1 correspondent à un niveau d'éducation inférieur ou égal au primaire ; les niveaux 0-2 à un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges ; les niveaux 4-6 à un niveau strictement supérieur au baccalauréat.

2. Le nombre moyen de jours de formation est estimé en multipliant le taux d'accès à la formation sur un mois par la durée de la dernière formation (divisée par le nombre de mois sur lesquels elle s'étend si'il est supérieur à un), voir *encadré*.

Champ : France métropolitaine, élèves entrés en sixième (compétences de base) ; France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 35 ans vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante (niveaux de sortie) ; France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus (âge au dernier jour de la semaine de référence) ayant terminé leurs études initiales depuis au moins un mois (formation continue).

Sources : *Depp (compétences de base) - Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux rétrogradées 2003 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009 (niveaux de sortie) - Insee, enquêtes Emploi (formation continue).*

Logement

Variable retenue	Indicateur de base	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Taux d'effort ¹ net des aides	Parc privé : rapport premier décile de niveau de vie / dernier décile de niveau de vie	2,54	-	-	-	2,56	-	-	-
Taux d'effort ¹ net des aides	Parc social : rapport premier décile de niveau de vie / dernier décile de niveau de vie	1,5	-	-	-	1,7	-	-	-
Surpeuplement²	Part du surpeuplement : rapport premier décile de niveau de vie / dernier décile de niveau de vie	9,5	-	-	-	11,8	-	-	-
Confort du logement	Part des ménages sans aucune difficulté ³ de confort de logement (en %)	-	-	41,7	45,2	44,6	47,0	46,8	48,4
Sans domicile	Nombre de sans abri ⁴	-	-	-	-	-	-	13 800	-

1. Le taux d'effort rapporte la somme des montants de loyer et de charges locatives, payés par l'ensemble des locataires à la somme des revenus perçus par ces ménages. Il mesure donc la part des ressources consacrées au logement par le ménage.

2. Le caractère surpeuplé d'un logement est déterminé en fonction de critères dépendant du nombre de pièces et de la surface. Le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque couple, une pièce pour les célibataires de 19 ans et plus, et pour les célibataires de moins de 19 ans : une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de sept ans ; sinon, une pièce par enfant. La superficie nécessaire au ménage est de 25 m² pour une personne vivant dans un logement d'une pièce et de 18 m² par personne pour les autres ménages.

3. Difficultés de logement parmi les neuf suivantes : surpeuplement, pas de salle de bains, pas de toilettes, pas d'eau chaude, pas de chauffage, logement trop petit, difficulté à chauffer, logement humide, logement bruyant.

4. Les personnes sans abri, qui dorment dehors ou dans un lieu non prévu pour l'habitation, constituent une partie de la population des personnes sans domicile dont l'Insee a estimé l'effectif à environ 86 000 en 2001.

Champ : France métropolitaine, ménages (sauf dernier indicateur).

Note : les 10 % de ménages les plus modestes appartiennent au premier décile de niveau de vie, les 10 % de ménages les plus aisés au dernier décile.

Sources : *Insee, enquêtes Logement (taux d'effort, surpeuplement) ; dispositif SRCV (confort) ; recensement de la population (sans abris).*

Santé

Variable retenue	Indicateur de base	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Espérance de vie à 60 ans	Rapport cadres / ouvriers pour les hommes			1,22²						
Espérance de vie à 60 ans	Rapport cadres / ouvriers pour les femmes			1,09²						
Espérance de vie à 60 ans	Hommes (en années)	20,8	20,8	21,5	21,4	21,8	21,9	22,0	22,2	22,4
Espérance de vie à 60 ans	Femmes (en années)	25,8	25,6	26,5	26,4	26,7	26,9	26,9	27,0	27,2
Mortalité prématurée ¹	Rapport cadres / ouvriers pour les hommes de 35 à 64 ans			2,21 ²						
Mortalité prématurée ¹	Rapport cadres / ouvriers pour les femmes de 35 à 64 ans			1,65 ²						
Mortalité prématurée ¹	Hommes de tous âges (pour 100 000 individus)	299	299	283	286	285	283	282	284	280
Mortalité prématurée ¹	Femmes de tous âges (pour 100 000 individus)	134	134	131	130	132	131	133	134	132

1. Il s'agit du nombre de décès au cours de l'année de personnes âgées de moins de 65 ans, sur la population totale des moins de 65 ans. Les indicateurs par catégorie socioprofessionnelle portent seulement sur les 35-64 ans.

2. Ces chiffres correspondent en réalité à des valeurs calculées sur l'ensemble de la période 2000-2008 (voir encadré).

Champ : France (espérance de vie), France métropolitaine (mortalité prématurée).

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil (résultats provisoires arrêtés fin 2010).

Autres

Variable retenue	Indicateur de base	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2011
Consommation											
Consommation	Coefficient budgétaire (alimentation ¹) : rapport cadres / ouvriers ²	0,78	-	-	-	-	0,73	-	-	-	-
Consommation	Coefficient budgétaire (logement ³) : rapport cadres / ouvriers ²	0,88	-	-	-	-	0,66	-	-	-	-
Consommation	Coefficient budgétaire (culture et loisirs) : rapport cadres / ouvriers ²	1,27	-	-	-	-	1,42	-	-	-	-
Culture	Part de la population ayant lu un livre au cours des 12 derniers mois : rapport cadres / ouvriers	-	2,39	2,30	2,28	2,49	-	-	-	2,96	-
Participation à la vie politique	Nombre de sénateurs : rapport hommes / femmes	8,7	-	-	4,9	-	-	-	3,6	-	3,6
Justice	Part des condamnés pour une peine de 5 ans ou plus : rapport nationalité étrangère / nationalité française	-	0,85	1,00	1,07	1,16	1,22	1,27	1,45	1,43	-
Handicap ⁴	Fréquence des handicaps (au moins un handicap) : rapport ouvriers / cadres	-	1,6	-	-	-	-	-	2,6	-	-

1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées.

2. Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage.

3. Logement, eau, gaz, électricité et autre combustible.

4. Les deux millièmes de l'indicateur concernant le handicap sont issus d'enquêtes différentes (HID et « Handicap-Santé » volet ménages). Ils ne sont donc pas directement comparables. 1999 : personnes déclarant au moins une déficience (motrice, sensorielle, organique, mentale), indices calculés à âge et sexe comparables ; 2008 : personnes déclarant au moins un « handicap », le handicap étant défini comme la conjonction d'une déficience et d'une limitation fonctionnelle, cela peut être un handicap moteur, sensoriel, locuteur ou cognitif (comportemental ou mental).

Champ : France métropolitaine, population des ménages (consommation) ; France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus (culture) ; France métropolitaine (vie politique) ; France, condamnés à une peine privative de liberté (justice) ; France métropolitaine (handicap 1999), France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans, vivant en ménages ordinaires, hors écoliers, étudiants, personnes n'ayant jamais travaillé (handicap 2008).

Sources : Insee, enquêtes Budget des familles 2001 et 2006 (consommation) ; enquêtes permanentes sur les conditions de vie 2002 à 2005, SRCV 2009 (culture) ; ministère de l'Intérieur (vie politique) ; ministère de la Justice et des Libertés, SDSE (justice) ; Insee, enquête HID 1999/enquête Handicap-Santé 2008, volet ménage (handicap).

Année 2010

Janvier

10 Les électeurs de Guyane et de Martinique se prononcent contre le changement de statut de département d'Outre-mer régi par l'article 73 de la Constitution en un régime de plus large autonomie prévu par l'article 74 de la Constitution.

15 Présentation devant le Conseil d'orientation sur les conditions de travail (COCT) par le ministre du Travail du 2^e Plan santé au travail (période 2010-2014) avec pour objectifs de diminuer de 25 % les accidents du travail (aujourd'hui de 700 000 par an dont plus de 44 000 accidents graves) et de stabiliser le nombre des maladies professionnelles qui a presque doublé en 10 ans. Le plan cible en particulier les troubles musculo-squelettiques (TMS), les risques cancérogènes mutagènes et reprotoxiques (CMR), les risques psychosociaux.

20 Présentation en Conseil des ministres du projet de loi de finances rectificative pour 2010 : prise en compte de 35 milliards d'euros d'investissement financés par le grand emprunt ; prévision d'un déficit budgétaire de 149,2 milliards d'euros contre 117,4 prévus dans la loi de finances initiale ; hypothèse de croissance plus favorable (dette publique ramenée à 83,2 % du PIB). Le texte instaure également la création d'un nouveau dispositif d'exonération sociale pour les agriculteurs et un système exceptionnel de taxation des bonus des traders.

21 Publication du rapport sur l'amélioration de la compétitivité des professions libérales qui présente 33 propositions pour une nouvelle dynamique de l'activité libérale.

Février

9 Promulgation de la loi relative à l'entreprise publique La Poste et aux activités postales. À compter du 1^{er} mars 2010, La Poste doit abandonner son statut d'entreprise publique pour celui de société anonyme à capitaux publics. La Poste reste cependant, pour une durée de 15 ans, opérateur du service universel postal.

10 Publication du rapport annuel de la Cour des comptes qui insiste sur l'aggravation du déficit et de la dette publics. La Cour préconise des réformes rapides et, notamment, la réduction des niches fiscales, faute de quoi la dette publique pourrait atteindre 100 % du PIB en 2013.

11 Le Conseil européen réuni à Bruxelles apporte son soutien aux mesures prises par la Grèce pour réduire son déficit budgétaire de 4 % dès 2010 et affirme que les États de la zone euro prendront les mesures nécessaires au maintien de la stabilité financière.

16 Adoption de la proposition de loi visant à créer une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie. Cette allocation est destinée, en partie, à compenser la perte de revenus de personnes accompagnant à domicile un parent ou un proche en fin de vie, notamment pendant le congé de solidarité familiale.

23 Rapport du médiateur de la République. Saisi de 76 286 affaires (16 % de plus qu'en 2008), le médiateur fait le constat d'une coupure entre citoyens et administration :

déficit d'accueil et d'information, réformes continues dont l'utilisateur ne perçoit pas l'utilité, surabondance de textes législatifs et réglementaires.

25 Adoption de la loi relative au service civique. Le service civique s'adresse aux jeunes et leur offre la possibilité de s'engager au profit d'un projet collectif d'intérêt général en France ou à l'étranger. La loi entrera en vigueur à compter de la publication des décrets d'application sur le service civique et au plus tard au 1^{er} juillet 2010.

27 Tempête Xynthia sur l'Ouest de la France. Quatre départements (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne) sont déclarés en état de catastrophe naturelle.

Mars

4 Clôture des États généraux de l'industrie, lancés en octobre 2009 : annonce du renforcement du poids de l'État dans les conseils d'administration des entreprises publiques, du financement de la politique industrielle par le grand emprunt, de la création d'un livret d'épargne industrie, d'un fonds d'investissement public sur les brevets industriels.

14 Premier tour des élections régionales.

21 Second tour des élections régionales.

22 Remaniement ministériel : le ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville et le Haut commissaire à la jeunesse et aux solidarités actives quittent leurs fonctions, 3 secrétaires d'État changent de ministère de tutelle, le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique est nommé ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique.

26 Les Assemblées régionales nouvellement élues procèdent à l'élection de leurs présidents et des exécutifs régionaux.

23 Annonce du report de la mise en œuvre de la taxe carbone qui devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet : le Gouvernement invoque la nécessité d'une harmonisation des dispositifs de fiscalité écologique dans l'Union européenne pour ne pas handicaper la compétitivité des entreprises françaises.

30 Remise au Premier ministre par le Conseil d'État de son étude relative aux possibilités juridiques d'interdiction du port du voile intégral. Le rapport estime qu'une interdiction générale et absolue du port du voile intégral porterait atteinte aux droits fondamentaux, « sans pouvoir être justifiée par des nécessités d'ordre public ».

31 Présentation en Conseil des ministres par le ministre de l'Immigration d'un projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et la nationalité. Outre la transposition de directives européennes adoptées dans le cadre du Pacte européen sur l'immigration et l'asile, le projet entend faciliter les reconduites à la frontière et crée une interdiction de retour sur le territoire français de 3 à 5 ans pour les étrangers expulsés.

Avril

1^{er} Création des 26 agences régionales de santé (ARS) après nomination des directeurs généraux en Conseil des ministres du 31 mars. La mission des ARS est d'améliorer le pilotage du système de santé en coordonnant tous ses acteurs : hôpital, médecine de ville, maison de retraite, caisse d'assurance maladie, direction des affaires sanitaires et sociales.

6 Remise à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du rapport Marescaux sur les instituts hospitalo-universitaires (IHU). Les 5 IHU prévus sont des plateformes de soins, de recherche et d'enseignement, qui seront intégrés aux Centres hospitaliers universitaires (CHU) et financés par le grand emprunt.

11 Réunion des ministres des Finances de l'Eurogroupe (pays de la zone euro). Un plan d'aide à la Grèce de 3 ans est adopté : si la Grèce en fait la demande, les États de la zone euro peuvent lui prêter jusqu'à 30 milliards d'euros la première année, et le Fonds monétaire international (FMI) 10 milliards. En contrepartie, la Grèce doit prendre une série de mesures pour réduire son déficit.

12 Début du processus de concertation en vue de la réforme des régimes de retraite par une série de rencontres bilatérales avec les syndicats et les organisations patronales.

14 Remise au Premier ministre du 8^e rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) sur les perspectives financières des systèmes de retraite à moyen et long termes. Les prévisions à l'horizon 2050, appuyées principalement sur les données démographiques, indiquent entre 70 et 114 milliards d'euros de déficit selon les hypothèses de chômage et de croissance envisagées.

14-20 Éruption du volcan islandais Eyjafjallajökul qui dégage un nuage de cendres provoquant la fermeture progressive des espaces aériens européens. Le 20, reprise progressive du trafic aérien.

21 Présentation en Conseil des ministres du plan « Rebond pour l'emploi », à destination des chômeurs en fin de droits. Une enveloppe de 700 millions d'euros est notamment prévue pour les personnes en fin de droits en 2010, avec accompagnement des personnes dans une démarche de retour à l'emploi, ou garantie du versement d'une allocation pendant six mois maximum.

22 Remise au Premier ministre du rapport Jamet sur les finances départementales. Ce rapport dresse un état des lieux de la situation financière des départements. Il analyse plus particulièrement le poids de la gestion de trois prestations sociales confiées aux départements (RSA - Revenu de solidarité active, APA - Allocation personnalisée d'autonomie, PCH - Prestation de compensation du handicap).

Mai

1^{er} Manifestation à l'appel des principales organisations syndicales (FO et la CFE-CGC ne participent pas au cortège unitaire) : 350 000 manifestants en France, selon la CGT, et 195 000 selon le ministère de l'Intérieur.

2 Les ministres des Finances de la zone euro décident d'un plan de soutien financier à la Grèce d'un montant de 110 Mds d'euros pour les 3 prochaines années (80 Mds d'euros pour les États membres de la zone euro, dont 16,8 Mds d'euros pour la France, et 30 Mds d'euros pour le Fonds monétaire international) en contrepartie d'un engagement ferme de la Grèce de redresser ses finances publiques.

3 Réunion d'un comité interministériel consacré aux premiers projets financés par le « grand emprunt national » : adoption des dix premières conventions entre l'État et des opérateurs publics (dont Oséo, l'Ademe et l'Agence nationale de la recherche - ANR) représentant 6,85 milliards d'euros sur les 35 milliards du programme.

12 La Cour des comptes rend public un rapport thématique intitulé « L'Éducation nationale face à l'objectif de la réussite ». Constatant notamment que l'organisation du système scolaire

ne permet pas d'atteindre les objectifs d'égalité des chances assignés par la loi, la Cour plaide pour une réforme mettant un terme à l'uniformité de l'offre scolaire pour aller vers une diversification permettant de l'adapter localement aux besoins des élèves.

19 Présentation en Conseil des ministres du projet de loi portant interdiction de dissimuler son visage dans l'espace public.

20 Remise du rapport de Paul Champsaur, président de l'Autorité de la statistique publique, et de Jean-Philippe Cotis, directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques, sur les finances publiques. « Il serait illusoire de compter sur un surcroît d'inflation, et tout aussi risqué de s'en remettre à la seule croissance. Un ajustement important de nos finances publiques est donc nécessaire », estiment les auteurs dans la conclusion du rapport, qui porte sur les trente dernières années et sur les dix prochaines.

27 Journée nationale de manifestations et de grève à l'appel de l'intersyndicale (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC) « pour l'emploi, les salaires et les retraites ».

28 Le Conseil constitutionnel censure partiellement des dispositions relatives aux pensions des anciens combattants des ex-colonies (montant différent de celles versées aux ressortissants français ayant le même lieu de résidence).

Juin

1^{er} Publication au Journal officiel d'un décret du 31 mai 2010 instituant des mesures de soutien exceptionnelles pour certains chômeurs en fin de droits. Ce décret stipule que les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, sans aucune activité professionnelle, épuisant leurs droits à l'allocation d'assurance entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, peuvent bénéficier d'un « parcours d'insertion professionnelle renforcé » consistant en un accès à des formations rémunérées ou à un contrat aidé, ou, à défaut, à une aide exceptionnelle d'un montant maximum de 15,14 euros par jour.

15 Le RSA devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2011 dans les DOM, selon un projet d'ordonnance portant extension et adaptation dans les DOM, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, de la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA.

16 Présentation en Conseil des ministres du projet gouvernemental de réforme des retraites. Ce projet prévoit notamment le report progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, l'augmentation de la durée de cotisation jusqu'à 41 ans et 6 mois en 2020 ainsi que le passage en 10 ans du taux de cotisation des fonctionnaires de 7,85 % à 10,55 %. Dans le cadre de la réforme, le ministre annonce également l'annualisation du calcul de l'allègement général de cotisations sociales sur les bas salaires, dit réduction Fillon, qui se traduira par un surcroît de 2 milliards d'euros de recettes pour les finances publiques.

23-25 Le 23, publication du rapport de la Cour des comptes s'alarmant de la dérive des finances publiques. Le 25, remise du rapport « Réaliser l'objectif constitutionnel d'équilibre des finances publiques » du groupe de travail présidé par Michel Camdessus, gouverneur honoraire de la Banque de France. Le rapport propose notamment l'institution d'une loi-cadre de programmation pluriannuelle des finances publiques fixant un plafond des dépenses.

24 Manifestation à l'appel de l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, UNSA, FSU et Solidaires) contre le projet de réforme des retraites : près de deux millions de manifestants selon les syndicats, 800 000 selon la police.

30 Présentation en Conseil des ministres par le ministre du Budget de la deuxième vague de la révision générale des politiques publiques (RGPP) pour une économie attendue de

l'ordre de 10 milliards d'euros par an à l'horizon 2013, avec notamment le non remplacement de 100 000 postes de fonctionnaires sur la période 2011–2013 et un programme de 100 mesures de simplification des démarches administratives.

Juillet

1^{er} Mise en place d'un nouveau dispositif de service civique proposé aux jeunes de 16 à 25 ans. Il remplace le service civil volontaire, lui-même mis en place après la suppression du service militaire.

5 Loi sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique qui modifie les règles de représentativité syndicale dans la fonction publique dans les CAP et les CT. Les primes de fonctions et de résultats sont étendues aux trois fonctions publiques.

9 Promulgation de la loi relative aux violences faites aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants. La loi vise à faciliter le dépôt de plaintes par les femmes et prévoit une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales et permettant la mise en place de mesures d'urgence (évacuation du conjoint violent, relogement, en cas de départ du domicile conjugal). Elle crée également le délit de harcèlement au sein du couple et celui de contrainte au mariage.

13 Remise d'un rapport sur la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations, réalisé par le cabinet Deloitte, à la demande du Centre d'analyse stratégique. Ce rapport dresse une liste de 15 propositions pour renforcer la diversité sur le marché de l'emploi en France, parmi lesquelles préciser la clause d'insertion sociale dans le code des marchés publics, ajouter le lieu de résidence dans la liste des critères de discrimination, fusionner le label égalité professionnelle et le label diversité et simplifier l'accès à ces labels pour les PME.

22 Promulgation de la loi organique relative à l'application de l'article 65 de la Constitution sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Ce texte met en œuvre les dispositions prévues par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la V^e République : renforcement des compétences du CSM et possibilité offerte aux justiciables de le saisir directement d'une demande de poursuites disciplinaires contre un magistrat.

27 Promulgation de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (JO du 28). Ce texte affiche quatre objectifs principaux : stabiliser le revenu des agriculteurs, renforcer la compétitivité de l'agriculture, mettre en place une véritable politique de l'alimentation et lutter contre le « gaspillage » des terres agricoles.

Août

3 Présentation en Conseil des ministres par le ministre de l'Outre-mer des projets de loi ordinaire et organique sur le département de Mayotte. Le premier fixe notamment les règles d'organisation et de fonctionnement du département afin qu'il exerce en mars 2011 les compétences dévolues au département et à la région. Le deuxième permet le maintien, à titre transitoire, du régime fiscal spécial de Mayotte.

L'établissement public de Paris-Saclay est créé par décret. Sa mission est « d'impulser et de coordonner le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international ».

7 Validation par le Conseil constitutionnel de la loi Libertés et responsabilités des universités du 10 août 2007 (LRU) après saisine de deux questions prioritaires de constitutionnalité sur la procédure de recrutement des enseignants-chercheurs et leur statut.

Septembre

7 Journée de mobilisation contre la réforme des retraites à l'appel de huit organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et Unsa) alors que débute l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale.

8 Le président de la République annonce des aménagements concernant la pénibilité du travail, le départ anticipé des fonctionnaires parents de trois enfants, ainsi que la situation des polypensionnés au projet de loi sur les retraites.

12 Publication d'un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN) et de l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (IGAENR) sur les dispositifs d'aide à l'égalité des chances entre les jeunes, le passage à une autonomie accrue dans les universités et l'orientation de la politique de la recherche.

29 Promulgation de la loi visant à lutter contre l'absentéisme scolaire qui prévoit notamment la possibilité de suspendre le versement des allocations familiales aux parents dont les enfants seraient sujets à des « manquements répétés à l'obligation d'assiduité scolaire ».

Présentation en Conseil des ministres du projet de loi de finances pour 2011. L'objectif est de ramener le déficit de 7,7 % du produit intérieur brut en 2010 à 6 % en 2011. Le « rabotage » de certaines niches fiscales devrait permettre d'accroître les recettes de 9,4 milliards d'euros. La Justice et l'Enseignement supérieur et la recherche sont les deux principaux ministères à ne pas voir leurs crédits diminuer.

Adoption par la Délégation sénatoriale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes d'un rapport sur le projet de loi portant réforme des retraites. La Délégation présente neuf recommandations visant à corriger les écarts persistants entre pensions des hommes et des femmes.

30 L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) rend public un avis sur la neutralité des réseaux et de l'internet. L'avis contient dix propositions destinées à garantir à tous les utilisateurs un accès libre, transparent et non discriminatoire à l'ensemble des contenus et applications sur les réseaux et sur l'internet.

Octobre

1^{er} Publication du rapport annuel du Haut conseil de l'éducation (HCE) qui est consacré au collège dont les résultats sont considérés comme particulièrement préoccupants. Les préconisations portent sur la réalisation d'une véritable « école du socle commun » des connaissances, la formation des enseignants et l'octroi aux collèges de plus de responsabilités dans leur organisation pédagogique.

12 Publication de la loi interdisant la dissimulation de son visage dans l'espace public. La loi prévoit que nul ne peut porter une tenue destinée à dissimuler son visage. L'« espace public » désigne la voie publique, les espaces ouverts au public et ceux affectés à des services publics.

13 Présentation en Conseil des ministres par la ministre de la Justice et des Libertés du projet de loi sur la garde à vue. Ce texte limite l'usage de la garde à vue aux délits passibles de prison et autorise la présence de l'avocat pendant toute la durée de la garde à vue de droit commun (au lieu de 30 minutes auparavant) ; par ailleurs il maintient l'existence de régimes dérogatoires.

Présentation en Conseil des ministres par les ministres du Travail et de la Santé du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Il prévoit une réduction du déficit du régime

général pour l'ensemble des branches à 21,3 milliards d'euros en 2011 (23,1 milliards en 2010). Cette réduction provient d'une augmentation des recettes, due notamment à la réduction des niches sociales, et d'une maîtrise des dépenses d'assurance maladie. La progression des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) est fixée à 2,9 % en 2011 (3 % en 2010).

15 Promulgation de la loi complétant les dispositions relatives à la démocratie sociale issues de la loi du 20 août 2008. Ce texte prévoit l'organisation d'un scrutin régional tous les quatre ans pour mesurer l'audience des organisations syndicales dans les TPE (entreprises de moins de 11 salariés hors activités agricoles).

20 Présentation en Conseil des ministres par la ministre de la Santé d'un projet de loi de révision des textes relatifs à la bioéthique. Le projet propose notamment la levée de l'anonymat pour le don de gamètes, la fin du moratoire sur les cellules souches, et une autorisation des dons croisés d'organes.

21 Présentation par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques d'un bilan de la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Le rapport constate des niveaux élevés de chômage et de pauvreté dans les quartiers sensibles mais une rénovation urbaine plutôt positive.

22 Promulgation de la loi de régulation bancaire et financière visant à renforcer la régulation du secteur financier et à améliorer le financement de l'économie pour accélérer la reprise. Un Conseil de la régulation financière et du risque systémique doit être créé. La seconde partie du texte vise à réformer les circuits de financement de l'économie pour en faire notamment bénéficier davantage les PME et les ménages.

26 Entrée en vigueur de la loi qui organise la lutte contre le téléchargement illégal avec l'application par la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi) de la procédure de « réponse graduée ».

Novembre

2 Remise au ministre de l'Écologie d'un rapport élaboré par le comité d'évaluation du Grenelle Environnement. Faisant le point, thématique par thématique, sur le niveau de réalisation des 268 engagements pris en 2007, il conclut que 18 % sont déjà entièrement réalisés et que 60 % sont en cours de réalisation.

9 Promulgation de la loi portant réforme des retraites, après validation de l'ensemble du texte par le Conseil constitutionnel ce même jour.

14 Remaniement ministériel, le Premier ministre est reconduit dans ses fonctions, neuf nouveaux membres font leur entrée dans le Gouvernement, quinze ministres et secrétaires d'État le quittent. La nouvelle équipe gouvernementale se compose de deux ministres d'État, vingt ministres et huit secrétaires d'État.

15 Réunion des ministre et secrétaire d'État à la Santé, du directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) et du directeur général de la santé (DGS) pour un examen complet de la situation concernant le médicament « Mediator », suspecté d'avoir causé la mort de 500 patients et provoqué de graves pathologies cardiaques. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) est chargée d'une mission sur les moyens de développer les études post-autorisation de mise sur le marché (AMM).

17 Présentation en Conseil des ministres par le ministre du Budget du 4^e projet de loi de finances rectificative. Le texte maintient l'objectif de « la norme zéro volume » (soit une augmentation du volume des dépenses ne dépassant pas l'évolution du coût de la vie) et

prévoit la création d'un « fonds exceptionnel de soutien » en faveur des départements en difficulté financière, doté de 150 millions d'euros. Les dépenses de l'État devraient s'élever en 2010 à 352,3 milliards d'euros.

23 Lors du Congrès des maires de France, annonce par le président de la République d'une réforme sur le statut et la rémunération des médecins libéraux.

24 Déclaration de politique générale du Premier ministre axée sur la poursuite des réformes notamment en matière de protection sociale, et sur le maintien du cap de la « vertu budgétaire ».

24 Présentation en Conseil des ministres d'un bilan de la grande cause nationale 2010, consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes.

26 Elisabeth Hubert, ancienne ministre de la Santé, remet au président de la République un rapport sur la médecine de proximité, proposant notamment une réforme de l'option médecine générale dans les études médicales, la tarification modulable des consultations, l'aide à l'installation dans les zones sous-médicalisées.

Décembre

8 La loi nouvelle portant organisation du marché de l'électricité, dite « loi NOME » est promulguée. L'objectif du texte est de créer des conditions favorisant une véritable ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, conformément aux engagements pris vis-à-vis de la Commission européenne.

Remise du rapport de la mission constituée à l'Assemblée nationale sur les rythmes de vie scolaire. Elle prend notamment position pour l'abandon de la semaine de quatre jours, le respect de l'alternance de sept semaines de cours et de deux semaines de vacances, et un raccourcissement des vacances d'été.

13 Promulgation de la loi relative aux activités immobilières des établissements d'enseignement supérieur, aux structures interuniversitaires de coopération et aux conditions de recrutement et d'emploi du personnel enseignant et universitaire. Cette loi attribue aux universités des droits réels sur le patrimoine immobilier qui leur est affecté ou est mis à leur disposition par l'État. Cette loi permet ainsi de lever les derniers obstacles, notamment immobiliers, liés à l'autonomie des universités, en ouvrant la voie à des opérations de réhabilitation qui, pour l'heure, étaient bloquées. Elle prévoit également de permettre aux Établissements publics de coopération scientifique la délivrance de diplômes nationaux.

17 Promulgation de la loi portant réforme des collectivités territoriales. Ce texte prévoit notamment le renforcement de l'intercommunalité, la création d'une nouvelle structure pour les zones urbaines atteignant 500 000 habitants, le remplacement des conseillers généraux et des conseillers régionaux par un conseiller territorial. Celui-ci, élu au scrutin majoritaire à deux tours au niveau du canton, siègera dans l'instance délibérante du département et dans celle de la région.

20 Loi de financement de la sécurité sociale pour 2011. Cette loi a été adoptée dans une stratégie de réduction du déficit public. Les efforts d'économie se partagent entre l'apport de nouvelles ressources (70 % de l'effort global sur les niches sociales et fiscales financera la sécurité sociale), la réforme des retraites et la mise en oeuvre de mesures en matière d'assurance maladie. La loi prévoit notamment une réduction des niches sociales, avec l'annualisation des allègements généraux de cotisations sociales, l'augmentation des prélèvements sur les stock-options et les « retraites chapeaux » et le transfert à la sécurité sociale du produit des mesures de recettes liées à la réforme des retraites.

29 Loi de finances rectificative pour 2010. La loi restreint les conditions d'obtention de l'avantage fiscal pour l'emploi d'un salarié à domicile : les contribuables devront présenter des pièces justifiant d'heures effectuées. Le régime de l'auto-entrepreneur est modifié pour les entreprises créées à partir de 2011 qui verront leur chiffre d'affaires ajusté en fonction du temps d'exploitation pour l'appréciation de leurs droits.

Promulgation de la loi de finances pour 2011. L'objectif premier est de ramener le déficit public de 7,7 % à 6 %. La loi supprime ou réduit un certain nombre de niches sociales et fiscales. Elle introduit un droit d'entrée pour les bénéficiaires de l'aide médicale d'État (AME) et supprime la publicité sur France Télévisions à partir de 2016.

31 Publication du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale des finances (IGF) sur l'analyse de l'évolution des dépenses au titre de l'aide médicale d'État (AME). L'augmentation des dépenses au titre de l'AME n'est due, selon les rapporteurs, ni à la multiplication des fraudes, ni à la croissance du nombre des ayants droit mais à une meilleure identification des malades et une facturation plus correcte.

Année 2011

Janvier

5 Promulgation de la loi relative à la lutte contre la piraterie et à l'exercice des pouvoirs de police de l'État en mer. Ce texte a pour objectif de renforcer les capacités d'intervention de l'État français contre les actes de piraterie dont la recrudescence est constatée en haute mer, notamment dans l'océan Indien.

11 Publication du rapport annuel du Sénat sur l'application des lois. Parmi les 35 lois promulguées en 2009-2010 nécessitant un suivi réglementaire (décrets ou arrêtés), trois ont vu la publication de l'intégralité de leurs textes d'application. Le nombre de lois votées depuis 1984 encore en attente de mesures d'application est passé de 234 à 243.

15 Remise du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le médicament « Mediator » du laboratoire Servier. À l'issue de cette première phase, le rapport, malgré ses critiques sévères à l'égard du système de gestion du médicament, constate que le système de notification des cas par les professionnels de santé aurait pu permettre le retrait du « Mediator » dès 1999 si le principe de précaution s'était appliqué.

26 Remise au président de la République du rapport de la Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts. Ce rapport préconise l'inscription dans la loi d'une définition du conflit d'intérêt et préconise la création d'une Haute autorité de déontologie de la vie publique disposant d'un pouvoir de sanction et des restrictions de cumul de fonctions ou d'activités.

Présentation en Conseil des ministres de deux projets de loi relatifs aux collectivités de Guyane et de Martinique. Les textes mettent en oeuvre l'évolution institutionnelle souhaitée par les électeurs guyanais et martiniquais qui ont choisi, le 24 janvier 2010, la création d'une collectivité unique qui exercera à la fois les compétences jusqu'alors dévolues au département et à la région.

27 Promulgation de la loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle. Ce texte prévoit l'instauration progressive de quotas pour aller vers la féminisation des conseils d'administration et des conseils de surveillance des entreprises cotées en bourse et des entreprises publiques.

Février

3 Promulgation de la loi tendant à renforcer les moyens du Parlement en matière de contrôle de l'action du Gouvernement et d'évaluation des politiques publiques. La loi permet en particulier aux organes compétents du Parlement en matière de contrôle et d'évaluation des politiques publiques de convoquer les personnes dont l'audition est jugée souhaitable et désigne également les organes du Parlement pouvant demander l'assistance de la Cour des comptes.

10 Remise au Premier ministre du rapport de Jacques-Alain Bénisti, député, sur la prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs. Ce rapport réaffirme la nécessité d'un travail d'éducation, le rôle de la famille et de l'insertion sociale et préconise notamment la création d'une catégorie pénale spécifique pour les jeunes majeurs (18-25 ans).

17 Remise au président de la République du rapport annuel de la Cour des comptes. Le rapport critique notamment la gestion du port de Marseille, du Centre national de la fonction publique territoriale ainsi que la campagne de vaccination contre la grippe H1N1. La Cour appelle aussi le Gouvernement à annoncer « rapidement » de plus « amples réformes » pour respecter ses engagements de réduction du déficit public.

27 Remaniement ministériel concernant le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de la Défense et des Anciens Combattants et le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration.

Mars

16 Communication en Conseil des ministres sur l'accident nucléaire à Fukushima au Japon. La France propose son aide et envoie des détachements de la Sécurité civile (incluant des spécialistes de la radioprotection) et des tonnes de matériel. Elle décide qu'il sera « procédé, en France, en toute transparence, à une évaluation de sûreté de chaque réacteur au regard des événements de type séisme ou inondation ».

Publication du rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale sur la précarité. C'est la fonction publique territoriale qui emploie le plus fort taux de non-titulaires et qui offre les plus faibles rémunérations et retraites.

Remise au président de la République et au ministre du Travail du rapport de la mission dirigée par Bernard Debré et Philippe Even sur la refonte du système français de contrôle de l'efficacité et de la sécurité des médicaments. Le rapport élabore un audit sur les causes des défaillances et des dérives du système français de pharmacovigilance et propose en particulier une refondation des Agences de santé, notamment de l'AFSSAPS.

27 Résultats des élections cantonales marquées par une forte abstention. Ces conseillers généraux, élus pour une période de trois ans, devraient être remplacés par des conseillers territoriaux à partir de 2014.

29 Loi organique et loi relatives au Défenseur des droits. Les attributions du Défenseur des droits reprendront celles du médiateur de la République, du Défenseur des enfants, celles de la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) ainsi que de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).

31 Mayotte devient le 101^e département français.

Avril

11 Remise au ministre du Travail, par le Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail d'un rapport sur l'évaluation des facteurs de risques psychosociaux. Ce rapport propose notamment la construction d'un indicateur global du stress.

13 Présentation en Conseil des ministres par le ministre de la Justice, du projet de loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs. Le texte prévoit d'introduire des jurys populaires au niveau des tribunaux correctionnels ainsi que la création d'une juridiction spécifique pour les mineurs récidivistes de plus de 16 ans.

14 Loi relative à la garde à vue : la principale mesure est la limitation de l'usage de la garde à vue aux délits passibles de prison. Cette garde à vue ne pourra être prolongée que pour les délits punis d'au moins un an d'emprisonnement. La présence d'un avocat est désormais autorisée pendant toute la durée de la garde à vue de droit commun (au lieu de 30 minutes auparavant). L'avocat aura accès aux procès-verbaux d'audition de son client. La pratique des « fouilles au corps » est plus strictement encadrée.

Mai

2 Lors des Assises nationales sur le harcèlement à l'école, présentation par le ministre de l'Éducation nationale des mesures à mettre en œuvre dès la rentrée scolaire 2011 pour lutter contre le harcèlement scolaire : il s'agit de mieux préparer et de mieux former les personnels enseignants, les infirmiers, les médecins scolaires et les personnels de direction.

11 Présentation en Conseil des ministres par le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, d'un projet de loi de finances rectificative pour 2011. Ce texte concerne la réforme de la fiscalité du patrimoine : suppression du bouclier fiscal et réaménagement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

25 Présentation en Conseil des ministres par le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, d'un projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale. La disposition centrale de ce texte vise à instaurer dès 2011 une prime aux salariés travaillant dans une entreprise employant habituellement plus de 50 salariés et dans laquelle les dividendes attribués aux actionnaires ont augmenté par rapport à la moyenne des deux années précédentes.

27 Promulgation de la loi relative à l'élection des représentants au Parlement européen. Le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, prévoit d'accorder à la France, jusqu'en 2014, deux sièges supplémentaires au Parlement européen. Cette loi fixe les modalités transitoires de désignation de ces deux députés européens supplémentaires.

31 Installation du Comité de pilotage des régimes de retraites (Copilor), créé dans le cadre de la réforme des retraites du 9 novembre 2010. Composé de parlementaires, de représentants de l'État et des partenaires sociaux et de directeurs de Caisses de retraite, il a pour mission de suivre la réalisation des objectifs de la loi.

Juin

1^{er} Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi sur les droits, la protection et l'information des consommateurs dans les domaines de l'immobilier, de la santé et des télécommunications.

7 Remise au président de la République du rapport d'Éric Ciotti, député, sur le renforcement de l'efficacité de l'exécution des peines. Le rapport préconise notamment de développer les placements en semi-liberté et de généraliser le suivi socio-judiciaire pour les personnes condamnées pour crime ou délit sexuel.

14 Remise du rapport de Christian Demuynck, député, sur la lutte contre le « décrochage universitaire » à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il formule des propositions visant à réduire de moitié en dix ans le nombre d'étudiants quittant l'université sans avoir obtenu de diplôme : soutien aux plus faibles, quotas réservés aux bacheliers professionnels et technologiques dans les filières courtes, etc.

17 Promulgation de la loi relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité. Les mesures de maintien sur le territoire et d'obtention de la nationalité française sont renforcées.

21 Dans le cadre du débat national sur la dépendance, le groupe de travail « Société et vieillissement » remet 4 rapports au ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale sur : « La société et le vieillissement », « Les perspectives démographiques », « L'accueil et l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie » et « La stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ».

30 Remaniement ministériel suite à la nomination à la Direction générale du FMI de Christine Lagarde, ministre de l'Économie.

Juillet

6 Publication de la loi relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

7 Remise au ministre de l'Éducation nationale du 2^e rapport de la Conférence sur les rythmes scolaires. Le rapport propose notamment 9 demi-journées de classe dans la semaine, une journée de classe identique pour les écoliers et les collégiens, 3 zones de vacances même l'été, une année scolaire de 38 semaines au lieu de 36 actuellement, un accompagnement éducatif pour tous.

La loi Fillon de 2003 a prévu que la durée d'assurance requise pour liquider les pensions des régimes de retraite de droit commun soit recalculée chaque année en fonction des gains d'espérance de vie constatés. Suite à la publication par l'Insee de la table de mortalité 2006-2008, la durée d'assurance de la génération 1955 passe à 166 trimestres (41,5 ans).

8 Publication de la loi relative à la bioéthique dont les principales innovations portent sur les points suivants : autorisation du don croisé d'organes intervenant en cas d'incompatibilité entre proches et nouvelle définition des modalités et des critères permettant d'autoriser les techniques d'assistance médicale à la procréation.

12 Annonce par le président de la République du retrait d'un quart des effectifs globaux d'Afghanistan, soit mille hommes, d'ici fin 2012.

13 Publication du rapport de la Cour des comptes sur la gestion de la dette publique locale qui recommande notamment d'améliorer l'information sur les risques de dette, de favoriser la diversification de l'offre de prêts, de renforcer les moyens de contrôle interne et externe, d'accentuer les bonnes pratiques dans le recours à l'emprunt ou encore d'aider les collectivités locales en difficultés.

14 Publication de la loi sur les gaz de schiste. La loi vise à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets ayant recours à cette technique.

20 Promulgation de la loi relative à la régulation du système de distribution de la presse. La loi prévoit notamment la mise en place d'une « Autorité de régulation de la distribution de la presse » (ARDP).

21 À l'issue du sommet extraordinaire des chefs d'État et de Gouvernement des 17 pays membres de la zone euro, un deuxième plan d'aide à la Grèce d'un montant global de près de 160 milliards d'euros a été adopté. Ce plan prévoit 109 milliards d'euros de prêts à la Grèce financés par l'Europe et le Fonds monétaire international, d'ici 2014. Le secteur privé (banques, assurances, fonds d'investissement) doit contribuer de manière volontaire à hauteur de 50 milliards d'euros.

26 Promulgation de la loi fixant le nombre des conseillers territoriaux de chaque département et de chaque région.

27 Présentation en Conseil des ministres par le ministre de la Fonction publique d'un projet de loi relatif à la déontologie et à la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique. Le texte prévoit notamment de créer une autorité indépendante de la déontologie.

29 Publication de la loi pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels donnant suite à l'accord conclu entre les partenaires sociaux, notamment sur les stages en entreprise et sur l'apprentissage. Il met en place un « contrat de sécurisation professionnelle » (CSP) pour les licenciés économiques.

29 Promulgation de la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2011. La principale disposition du texte vise à poser un principe : une entreprise employant habituellement plus de 50 salariés dans laquelle les dividendes attribués aux actionnaires ont augmenté par rapport à la moyenne des deux années précédentes doit également attribuer une prime à ses salariés.

30 Promulgation de la loi de finances rectificative pour 2011. Ce texte est principalement consacré à la réforme de la fiscalité du patrimoine. La réforme supprime le bouclier fiscal et réaménage l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) : à partir de 2012, seuls deux taux moyens d'imposition subsisteront. Le texte prévoit aussi une réforme de la fiscalité des successions et des donations portant sur les successions supérieures à quatre millions d'euros.

Août

1^{er} Loi relative au fonctionnement des institutions de la Polynésie française.

10 Publication de la loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs.

La loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires est publiée. Cette loi modifie certaines dispositions de la loi du 21 juillet 2009.

24 Le Premier ministre rend public un plan de réduction des déficits qui devrait permettre d'économiser 1 milliard d'euros en 2011 et 11 milliards en 2012. Les principales mesures sont : révision des taxations sur les plus-values immobilières, création d'une taxe exceptionnelle de 3 % (jusqu'à la fin 2013) sur les très hauts revenus (au-delà de 500 000 euros annuels), hausse des prélèvements sur les revenus du capital (de 12,3 % à 13,5 %), modification du régime des heures supplémentaires (désormais intégrées dans le calcul général des allègements de charges) et taxation supplémentaire sur l'alcool, le tabac et les sodas sucrés. Ces mesures seront votées dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2011, dans le projet de loi de finances pour 2012 et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012.

29 Publication du rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur les dépenses fiscales et les niches sociales, qui dresse le bilan de 538 avantages fiscaux ou allègements de charges sociales. Selon ce rapport, 19 % des dépenses fiscales et 9 % des niches sociales, représentant un total de 15 milliards d'euros de recettes fiscales et de cotisations sociales non perçues par l'État, sont « inefficaces ». Par ailleurs, 47 % des niches fiscales et 27 % des niches sociales, représentant un manque à gagner de 37,5 milliards d'euros, sont jugées « peu efficaces ».

Septembre

6 Le Parlement est réuni en session extraordinaire pour l'examen du second projet de loi de finances rectificative pour 2011. Ce projet de loi autorise l'application des décisions prises par les chefs d'État de la zone euro le 21 juillet 2011. Il s'agit notamment d'étendre la garantie de l'État français aux nouvelles modalités d'intervention du Fonds européen de stabilité financière. Ce texte vise également l'entrée en vigueur dès 2011 de cinq des mesures du « Plan de réduction des déficits » annoncé par le Premier ministre le 24 août.

8 Publication du rapport annuel de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. En 2010, le déficit de la sécurité sociale a atteint 29,8 milliards d'euros, soit 1,5 % du produit intérieur brut contre 8,9 milliards en 2008. Le déficit se concentre pour l'essentiel sur les branches du régime général (maladie, retraites, accidents du travail/maladies professionnelles) et le Fonds de solidarité vieillesse (FSV) qui verse le minimum vieillesse aux personnes âgées ne touchant pas de retraites. Pour la Cour, ce déficit n'est que partiellement dû à la crise économique.

Organismes cités dans l'ouvrage

Adres	Association pour le développement de la recherche en économie et en statistique
Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
AIDELF	Association internationale des démographes de langue française
Anvar	Agence nationale de la valorisation de la recherche
APF	Association des paralysés de France
ASP	Agence de services et de paiement, née de la fusion du Cnasea et de l'AUP
BIT	Bureau international du travail
CAE	Conseil d'analyse économique
CCMSA	Caisses centrales de la mutualité sociale agricole
CEA	Commissariat à l'énergie atomique
Ceras	Centre de recherche et d'action sociales
Cereq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CGDD	Commissariat général au développement durable
Cnaf	Caisse nationale des allocations familiales
Cnamts	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
Cnav	Caisse nationale d'assurance vieillesse
Cnes	Centre national d'études spatiales
Cnis	Conseil national de l'information statistique
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CPO	Conseil des prélèvements obligatoires (Cour des comptes)
CTNERHI	Centre technique national d'études et de recherches sur le handicap et l'inadaptation
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé)
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative)
Deps	Département des études, de la prospective et des statistiques (Ministère de la Culture et de la Communication)
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - MESR)
DGFIP	Direction générale des finances publiques (Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État)
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - MESR)
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé - Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale - Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État)

DSED	Département des statistiques, des études et de la documentation (Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration)
Eurostat	Office statistique des communautés européennes
FNMF	Fédération nationale de la mutualité française
IEA	International association for the evaluation of educational achievement
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation durable de la mer
Ined	Institut national d'études démographiques
Inra	Institut national de la recherche agronomique
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
InVS	Institut de veille sanitaire
Irdes	Institut de recherche et documentation en économie de la santé
Istat	Institut national statistique italien
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OFCE	Observatoire français des conjonctures économiques
ONDRP	Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études (Ministère de la Justice et des Libertés)
SEIIDD	Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (CGDD, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement)
SIES	Système d'information et études statistiques (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - MESR)
SoeS	Service de l'observation et des statistiques (Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement)
Unaf	Union nationale des associations familiales
Unafam	Union nationale des amis et familles de malades psychiques
Unapei	Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis

Liste des dossiers antérieurs

Édition 2010

Les écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents : comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ?

Romain Aeberhardt, Élise Coudin, Roland Rathelot

La facture énergétique des ménages serait 10 % plus faible sans l'étalement urbain des 20 dernières années

Lucie Calvet, François Marical, Sébastien Merceron, Maël Theulière

Les inégalités face au coût du logement se sont creusées entre 1996 et 2006

Pierrette Briant

Édition 2009

Les bacheliers « de première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ?

Jean-Paul Caille et Sylvie Lemaire

Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes

Monique Meron, Laure Omalek et Valérie Ulrich

Les salaires des seniors du privé : plus élevés en moyenne, mais de moindres perspectives d'augmentation

Nicolas Bignon et Marion Coussé

Édition 2008

En France, qui recourt aux services à domicile ?

Claire Marbot

Le bonheur attend-il le nombre des années ?

Cédric Afsa et Vincent Marcus

Mourir avant 60 ans, le destin de 12 % des hommes et 5 % des femmes d'une génération de salariés du privé

Rachid Bouhia

Édition 2007

La destinée sociale varie avec le nombre de frères et soeurs
Dominique Merllié et Olivier Monso

La composition du patrimoine des ménages entre 1997 et 2003
Pauline Girardot et Denis Marionnet

En quoi la prise en compte des transferts liés à la santé modifie-t-elle l'appréciation du niveau de vie ?
François Marical

Édition 2006

Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution
Jean-Paul Caille et Fabienne Rosenwald

Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor
Magali Beffy

La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des « parcours-types » ?
Christine Couet

Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés
Isabelle Robert-Bobée

Édition 2005-2006

En dix ans, moins d'enfants handicapés mais davantage d'adultes parmi les résidents en établissements
Nathalie Dutheil et Nicole Roth

La Fonction publique : vers plus de diversité ?
Julien Pouget

L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés ?
Denis Fougère et Mirna Safi

Édition 2004-2005

Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ?
Sylvie Lemaire

La formation professionnelle des chômeurs
Aurore Fleuret et Philippe Zamora

L'activité professionnelle des personnes handicapées
Selma Amira et Monique Meron

Édition 2003-2004

La vie familiale des immigrés
Catherine Borrel et Chloé Tavan

La dynamique des salaires et du coût du travail de 1996 à 2000
Fabrice Romans et Géraldine Séroussi

Les systèmes de retraite en Europe à l'épreuve des changements démographiques
Laurent Caussat et Michèle Lelièvre

Édition 2002-2003

La place du projet professionnel dans les inégalités de réussite scolaire à 15 ans
Fabrice Murat et Thierry Rocher

Les équipements publics mieux répartis sur le territoire que les services marchands
Géraldine Martin-Houssart et Nicole Tabard

Les statistiques de la délinquance
Bruno Aubusson, Nacer Lalam, René Padieu et Philippe Zamora

Dix ans de vacances des Français
Céline Rouquette

Édition 2001-2002

Le programme « nouveaux services – emplois jeunes » : premiers éléments pour une évaluation
Vanessa Bellamy

Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaires, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté ?
Jean-Michel Hourriez

Vers une baisse du nombre moyen d'enfants par femme ? Une simulation à comportements inchangés
Isabelle Robert-Bobée

La retraite ou le temps des loisirs
Hélène Michaudon

Édition 2000-2001

La persistance du lien entre pauvreté et échec scolaire

Dominique Goux et Éric Maurin

Le recours aux services payants pour la garde de jeunes enfants se développe

Anne Flipo et Béatrice Sédillot

Inégalités de revenus et redistribution : évolutions 1970-1996 au sein des ménages salariés

Pascale Breuil-Genier

L'évolution de la redistributivité du système socio-fiscal entre 1990 et 1998 : une analyse à structure constante

Fabrice Murat, Nicole Roth et Christophe Starzec

Édition 1999-2000

Les allocataires du revenu minimum d'insertion : une population hétérogène

Cédric Afsa

Parcours professionnels et retraite : à quel âge partiront les actifs d'aujourd'hui ?

Christine Lagarenne, Corinne Martinez et Guillaume Talon

La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale

Cécile Brousse

Édition 1998-1999

La dépendance des personnes âgées : recours aux proches et aux aides professionnelles

Pascale Breuil

Niveau d'éducation en Europe : le rattrapage français

Louis Chauvel

Les formes particulières d'emploi en France : un marche-pied vers les emplois stables

Laurence Bloch et Marc-Antoine Estrade

Édition 1997-1998

Dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

Gérard Lattès et Patrick Pauriche

Les familles monoparentales : aidées mais fragilisées

Nicolas Herpin et Lucile Olier

Les sociétés britannique et française depuis vingt-cinq ans

Phillip Lee, Patrick Midy, Allan Smith et Carol Summerfield